

«Il faut accompagner les MRE pendant toutes les saisons»

Entretien avec Mohamed Ameer, ministre chargé de la Communauté marocaine à l'étranger

Fès a abrité, les 20 et 21 novembre, la première université d'automne sur les compétences marocaines à l'étranger. La manifestation a été initiée par le ministre chargé des MRE en collaboration avec le Réseau des compétences germano-marocain DMK (Deutsch-Marokkanisches Kompetenznetzwerk e.V.) et l'ambassade du Royaume du Maroc à Berlin. Dans cet entretien, Mohamed Ameer, ministre chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger, explique les objectifs de ces journées qui visent à «identifier et mobiliser les différentes compétences et expertises de la diaspora en Allemagne». Selon lui, cette rencontre a abouti à la création d'un réseau de travail entre les compétences de la diaspora et celles du Maroc dans les domaines de la recherche, du développement durable et de l'innovation, de la médecine et de la santé, de l'écologie et de l'environnement, de la culture....

- L'Economiste: La première université d'automne des compétences marocaines à l'étranger a été organisée en partenariat avec l'Allemagne. Pourquoi ce pays?

- Mohamed Ameer: Deux raisons expliquent le choix de l'Allemagne. Nous voulons, d'abord, à travers l'organisation de cette université, rendre hommage au travail qui est accompli par le Réseau des compétences germano-marocain (DMK) avec l'appui de l'ambassade du Royaume de Berlin. Ils ont fait un travail remarquable qui a facilité la mise en relation entre les compétences vivant à l'étranger et leurs potentiels partenaires nationaux. Ainsi, outre l'identification des compétences et l'échange d'expériences, le Réseau a élaboré une trentaine de projets dont dix ficelés.

Ces projets ont été signés à l'occasion de cette rencontre. Ils concernent des secteurs multiples allant de l'environnement et du développement durable, à la santé, l'aéronautique, l'automobile, la recherche économique et sociale... A travers cette rencontre, nous visons également la relance de la politique de mobilisation des compétences marocaines à l'étranger. Et en Allemagne, la communauté marocaine présente une échelle tout à fait appropriée. Notre souhait est de dupliquer cette expérience au niveau des autres pays.



Mohamed Ameer, ministre chargé de la Communauté marocaine résidant à l'étranger: «Les MRE disposent d'un fonds d'aide à la création d'entreprise. Ils leur suffit d'un apport de 25% sur le montant de leur investissement» (Ph. Bziouat)

- Comment se fera la relance de la mobilisation des compétences et quel est son objectif?

- Pour réussir l'enjeu d'une grande mobilisation, il faut assurer trois conditions. Premièrement, le Maroc doit formuler clairement sa demande et identifier les compétences dont il a besoin par rapport aux politiques sectorielles menées. La deuxième condition sine qua non est l'organisation de l'offre: on ne peut pas espérer une mobilisation importante de la communauté si cette dernière n'est pas organisée et structurée. Et de trois, il faut disposer des instruments et outils pour mettre en relation l'offre et la demande.

- Ce travail nécessitera certainement un important budget. Est-ce que la loi de Finance 2010 lui prévoit les ressources financières nécessaires?

- Nous avançons depuis deux ans selon les objectifs assignés par notre ministère. Nous revenons de très loin parce qu'il n'y avait pas justement de département des MRE, ni équipes de travail ni budget.

Aujourd'hui, nous avons un département structuré avec un budget qui évolue tous les ans et nous avons les moyens pour réaliser notre plan d'actions adopté par le comité interministériel chargé de la communauté marocaine à l'étranger. Nous agissons dans cinq directions: culturelle, sociale à travers l'assistance aux personnes dans le besoin et l'appui aux associations, mobilisation des compétences, économique (fonds d'appui aux projets des MRE), et administrative (requêtes,

termes de budget, je pense que nous avançons d'une manière modeste, lente mais sûre.

- Donc, bienvenue aux Marocains du monde...

- On n'est plus en phase de leur dire «Marhaban Bikom» avec un traitement saisonnier. Aujourd'hui, nous sommes en train d'initier une politique durable, qui accompagne les MRE pendant toutes les saisons et non pas une politique limitée dans le temps et dans l'espace. Côté investissement, les MRE disposent enfin d'un fonds d'aide à la création d'entreprises. Il suffit qu'ils apportent 25% du montant de leur projet d'investissement, l'Etat leur donne 10% et le reste est financé par les banques avec des taux très attractifs.

Propos recueillis par
Youness SAAD ALAMI

links روابط
CENTRE DE RECHERCHES
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES
المركزية والاقتصادية والاجتماعية

Le Centre de Recherches LINKS reçoit

Abdellatif Jouahri

wali de Bank Al-Maghrib

**LE MAROC FACE A LA CRISE
ET A L'APRES-CRISE**

Jeu. 26 Novembre 2009 à 15h00

Introduction: **Mohamed Berrada**,
ancien ministre des Finances, président fondateur de Links

Animation: **Nadia Salah**

Salle de conférences du Centre de Recherches Links
Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales
Université Hassan II, Km 8 Route d'El Jadida

Renseignements: Secrétariat du Centre Links
Tel : 0 522 98 01 38 - fax : 0 522 98 71 42 - Email: crlinks@yahoo.fr
crlinks@yahoo.fr - Site web: www.crlinks.ma <<http://www.crlinks.ma/>>

SOCIÉTÉ

Chami veut séduire les Marocains d'Allemagne

• Une première université d'automne leur a été dédiée

• Plus de 150 personnalités maroco-allemandes y ont participé

L'UNIVERSITÉ d'automne, qui s'est tenue à Fès les 20 et 21 novembre, a réuni plus de 300 participants, dont 150 personnalités maroco-allemandes. Elle s'est soldée par la signature de plusieurs conventions, la présentation et l'adoption de 17 projets d'investissement. C'est donc une réussite pour cette première édition, comme l'ont confirmé les responsables du gouvernement qui étaient présents. Pour Ahmed Réda Chami, ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies, «de Maroc a besoin de ses compétences vivant à l'étranger pour assurer son plein développement». Chami qui a fait une présentation exhaustive des politiques sectorielles menées par le pays (Vision 2010, Emergence, Maroc vert...) a noté que les compétences marocaines en Allemagne peuvent contribuer au développement actuel



Pour Ahmed Réda Chami, ministre de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles technologies, «le Maroc a besoin de ses compétences vivant à l'étranger pour assurer son plein développement» (Ph. Archives)

que connaît le Royaume, en amenant des investisseurs étrangers, en repositionnant leurs activités au Maroc, en proposant de nouveaux services, ou en créant des écoles spécialisées destinées à former des cadres hautement qualifiés. «Les MRE peuvent constituer cette deuxième main dont le Maroc a tant besoin pour construire son développement», exprime le ministre.

Pour cela, il faut améliorer l'environnement économique global du pays d'origine, identifier la demande des différents secteurs économiques, et mettre en place des structures d'accompagnement de conseils, de suivi et d'évaluation des projets.

D'autre part, Abdelatif Maâzouz, ministre du Commerce extérieur, a souligné que les Marocains établis en Allemagne, estimés à quelque 102.000 personnes, peuvent jouer un rôle important dans le renforcement des partenariats économiques entre les deux pays. Rappelons que les investissements allemands au Maroc ne dépassent pas les 7% du total des investissements européens au Royaume. Les exportations marocaines vers l'Allemagne restent également en deçà des espérances. Elles se sont chiffrées à seulement 366 millions d'euros en 2008. Pour la petite histoire, Maâzouz a, contrairement à Chami qui a

invité nos compatriotes à venir investir au Maroc et suivre de près leurs commerces, appelé les Marocains propriétaires de commerces en Allemagne à rester chez eux et contribuer à la commercialisation du produit national par la réservation d'espaces dédiés à ce produit. Ce qui a provoqué des éclats de rire dans la salle surtout face à deux ministres qui veulent défendre de bout en bout leurs secteurs respectifs. Mais, en fin de compte, c'est la promotion des échanges maroco-allemands qui est visée. En tout cas, les Marocains du monde sont avant tout ces ambassadeurs de première ligne qui renforcent les relations et la coopération entre pays d'origine et pays d'accueil. En Allemagne, les Marocains constituent un véritable modèle d'intégration. Et pour les inviter à revenir, il faut aussi transformer le concept mécanique du «retour» des politiques migratoires en liens durables avec les compétences MRE. A noter que les professions scientifiques, intellectuelles et managériales très qualifiées occupent 17% des MRE actifs, tandis que 54% s'activent dans des emplois intermédiaires dans des domaines tels que l'enseignement, la santé ou encore la communication. □

Youness SAAD ALAMI

ANNONCES LÉGALES & APPELS D'OFFRES

12/11/2009 au tribunal de commerce d'Agadir sous le n° 22731.

APPELS D'OFFRES

SNRT

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N° 44/SNRT/2009

Le Jeudi 24 Décembre 2009 à 11 heures, il sera procédé dans les bureaux de la SNRT (1 Rue EL Brihi Rabat) au 4ème étage, salle des réunions de la Direction Centrale Administrative et Financière à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour : la fourniture, l'installation et la mise en service de systèmes de communication unifiée illimitée pour la SNRT.

Les documents techniques exigés par l'article 16 du règlement de la consultation doivent être insérés dans une enveloppe au sein du pli de l'appel d'offres conformément à l'article 10 du règlement de la consultation.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service Administration et Suivi des Marchés de la SNRT (2ème étage)

Le prix d'acquisition du dossier d'Appel d'Offres est fixé à : 190,00 DHS (cent quatre vingt dix dirhams). Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions du règlement relatif à l'acquisition des biens et services pour le compte de la SNRT.

Les concurrents peuvent -Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le Bureau de Service Administration et Suivi des Marchés de la SNRT

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 26 du règlement précité, à savoir :

1/Dossier administratif comprenant : a/ La déclaration sur l'honneur.

b/ Le ou les plis justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.

c/L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivrée depuis moins

d'un an, d/L'attestation délivrée depuis moins d'un an par la CNSS.

N.B : Les attestations visées aux paragraphes c et d ne sont pas exigées par les concurrents non installés au Maroc

2/ Dossier technique comprenant :

a/ Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent.

b/ Les attestations délivrées par les hommes de l'art ou par les maîtres d'ouvrages.

3/ Les pièces complémentaires exigées par le dossier d'appel d'offres.

UNIVERSITE IBN TOFAIL

PRÉSIDENCE KENITRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N°12/BI/2009

SEANCE PUBLIQUE

Le 23 décembre 2009 à 09h 00mn, il sera procédé au siège de la Présidence de l'Université Ibn Tofail à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert n°12/BI/2009 sur offres de prix pour l'acquisition du matériel scientifique au profit de l'École Nationale des Sciences Appliquées de Kénitra lancé en 2 lots :

Lot n° 1: Acquisition du matériel scientifique (Mécanique / Thermodynamique)

Lot n° 2: Acquisition du matériel scientifique (Chimie)

Les cautionnements provisoires sont fixés comme suite :

Lot n°1 pour un cautionnement provisoire de onze mille cinq cents dirhams (11 500,00 DHS).

Lot n°2 pour un cautionnement provisoire de cinq mille dirhams (5 000,00 DHS).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service économique de la Présidence de l'Université Ibn Tofail CAMPUS UNIVERSITAIRE - Kénitra.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 28 et 29 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Université.

Les concurrents peuvent :

-soit déposer contre récépissé leurs plis au service économique de la Présidence ;

-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de

réception au bureau précité ;

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du règlement précité.

UNIVERSITE IBN TOFAIL

PRÉSIDENCE KENITRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N°13/BI/2009

SEANCE PUBLIQUE

Le 23 décembre 2009 à 10h 00mn, il sera procédé au siège de la Présidence de l'Université Ibn Tofail à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert n°13/BI/2009 sur offres de prix pour l'acquisition du matériel informatique au profit de l'École Nationale de Commerce et de Gestion de Kénitra.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de sept mille sept cent dirhams (7 700,00 DHS)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service économique de la Présidence de l'Université Ibn Tofail CAMPUS UNIVERSITAIRE - Kénitra.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 28 et 29 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Université.

Les concurrents peuvent :

-soit déposer contre récépissé leurs plis au service économique de la Présidence ;

-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du règlement précité.

UNIVERSITE IBN TOFAIL

PRÉSIDENCE KENITRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N°14/BI/2009

SEANCE PUBLIQUE

Le 23 décembre 2009 à 11h 00mn, il sera procédé au siège de la Présidence de l'Université Ibn Tofail à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert n°14/BI/2009 sur offres

de prix pour travaux d'aménagement et d'installation du câblage au profit de l'École Nationale de Commerce et de Gestion de Kénitra.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de sept mille cinq cent dirhams (7 500,00 DHS)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service économique de la Présidence de l'Université Ibn Tofail CAMPUS UNIVERSITAIRE - Kénitra.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 28 et 29 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Université.

Les concurrents peuvent :

-soit déposer contre récépissé leurs plis au service économique de la Présidence ;

-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du règlement précité.

UNIVERSITE IBN TOFAIL

PRÉSIDENCE KENITRA

AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT N°15/BI/2009

SEANCE PUBLIQUE

Le 23 décembre 2009 à 12h 00mn, il sera procédé au siège de la Présidence de l'Université Ibn Tofail à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert n°15/BI/2009 sur offres de prix pour travaux de construction du Centre d'Etude Doctorales à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (extension) relevant de l'Université Ibn Tofail de Kénitra.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de dix sept mille cinq cent dirhams (17 500,00 DHS)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service économique de la Présidence de l'Université Ibn Tofail CAMPUS UNIVERSITAIRE - Kénitra.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 28 et 29 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de

l'Université

Les concurrents peuvent :

-soit déposer contre récépissé leurs plis au service économique de la Présidence ;

-soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Une visite des lieux sera organisée au profit des concurrents le 17 décembre 2009 à 10h00mn au départ de la présidence de l'Université Ibn Tofail de Kénitra.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du règlement précité.

ROYAUME DU MAROC

SOCIÉTÉ DES SILOS

PORTUAIRES

Silos à Céréales du Port de Casablanca

Avis d'appel d'offres ouvert

national n° 06/CAIME/2009

Le 17 Décembre 2009 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de la Société des Silos Portuaires (SO.SI.P.O.) sise à Casablanca 20270 - Immeuble Espace Sans Pareil - Lotissement Attaoufik - Lot 20-22 - 5ème Etage - Sidi Maârouf. Tél.: 0522 97 26 60. Fax: 0522 97 26 53.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau précité

-soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 23 du règlement précité.

Le dossier d'appel d'offres ainsi que le règlement interne des achats cités ci-après peuvent être consultés sur le site web de la SO.SI.P.O. www.sosipo.com à partir de la date de publication du présent avis.

-Le dossier d'appel d'offres est à retirer gratuitement du siège de la SO.SI.P.O.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 15 000,00 DH (Quinze mille dirhams).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25 et 27 du règlement interne des achats pour la SO.SI.P.O. et les SILOS A CEREALES PORTUAIRES fixant les conditions, et les formes de passation des marchés ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent

-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans les bureaux de la SO.SI.P.O. sise à Casablanca 20270 - Immeuble Espace Sans Pareil - Lotissement Attaoufik - Lot 20-22 - 5ème Etage - Sidi Maârouf. Tél.: 0522 97 26 60. Fax: 0522 97 26 53.

-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux précités.

-Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 22 et 25 du règlement précité à savoir :

1. Dossier administratif comprenant :

a) La déclaration sur l'honneur ;

b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent ;

c) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par l'administration compétente du lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière

d) L'attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière avec cet organisme

e) La caution provisoire de 15 000,00 DH

f) Le certificat d'immatriculation au registre de commerce.

2. Dossier technique comprenant :

a- Les certificats de capacité délivrés par les hommes de l'art ;

b- Une liste de références des travaux similaires ;

c- Le cahier des charges chaque page paraphée et la dernière page signée et cachetée

d- Une note indiquant les moyens humains et matériels du concurrent ;

e- Le délai et le planning détaillé de réalisation des travaux ;

f- Une attestation de visite délivrée par les Silos à Céréales du Port de Casablanca.

3. Offre financière comprenant :

a- L'acte d'engagement ;

b- Les bordereaux des prix détaillés.

4. Offre technique comprenant :

a- Note de présentation de la société,

b- Liste